



Heritage bloqué a cause d'un frère qui refuse la signature

Par **nathanaxel**, le **30/01/2008** à **16:32**

Bonjour,

Voilà, ma grand mere est décédée en avri ldernier et laisse derriere elle un heritage a ses enfants. Malheureusement cet heritage reste encore a ce jour bloqué car l'un des frères a ma mère refuse de signer sans raison précise (histoire d'embeter les autres). De plus il se permet de faire du chantage a certains (genre " si tu me donne 500 euros je signe!"...) et envoie a multiple reprise des lettres bizarres en accusé reception qui ne veulent pas dire grand chose, qu'apparemment lui seul comprend mais qui sont a notre sens des lettres de menaces (il traite certains d'autruches, ma mere de dame de pique...). Il est extremmeent bizarre !

Ce qui est embetant c'est que tout cet argent reste bloqué a cause de lui. J'aurai aimé savoir si ma mere et ses freres et soeurs avait un recours pour pouvoir toucher leur part de l'heritage et s'il n'y avait pas une loi qui obligé ce frere a ne pas signer!

Merci d'avance